

INSCRIPTION FORMATION CONDUCTEUR DE TRAVAUX



Modules	Dates*	Frais*	
		Membre CHF	Non-membre CHF
Conducteur de travaux	2022-2023	10'144.- **	12'680.- **
Géométrie du bâtiment 2	27 octobre, 10 novembre, 1er et 15 décembre 2022	1'280.-	1'600.-
Technique de construction 1	11, 18 et 25 janvier, 22 février, 1er et 8 mars 2023	1'920.-	2'400.-
Gestion du personnel 2	2 jours en 2022	640.-	800.-
Calculations 1	12, 19 et 26 janvier, 23 février, 2 et 29 mars 2023	2'160.-	2'700.-
Gestion de projet 2	3 jours en 2022	960.-	1'200.-
Communication – Orientation du client	2 jours en 2023	640.-	800.-
Planification de la sécurité au travail	26 octobre et 16 décembre 2022	640.-	800.-
Dessin technique et esquisses	9 et 30 mars, 5 et 20 avril 2023	1'920.-	2'400.-
Tech. Pro. 3 – Couverture	7 jours en automne 2023	2'520.-	3'150.-
Tech. Pro. 3 – Etanchéité	7 jours en automne 2023	2'520.-	3'150.-
Tech. Pro. 3 – Echafaudage	7 jours en automne 2023	2'520.-	3'150.-
Tech. Pro. 3 – Façade	7 jours en automne 2023, organisé sur demande avec min. 6 participants	2'520.-	3'150.-
Travail de diplôme		1'500.-	1'875.-

* Dates et prix sous réserve de modifications.

** L'inscription à la formation complète accorde un rabais de 20%.

Nom et prénom

Lieu, date

Signature

L'utilisation du masculin sous-entend toujours aussi le féminin.

Nom et prénom

Adresse

Date de naissance

Lieu d'origine

Email

Tél. privé

Tél. mobile

Raison sociale et adresse de l'employeur



Membre

Enveloppe des édifices

SESE

PAVIDENSA

APSFV

VSR

Adresse de facturation

participant

employeur

Formations professionnelles terminées

Formations continues fréquentées

Remarques

Délai d'inscription 30 septembre 2022

Délai d'inscription pour module individuel 30 jours avant le début du cours

Joindre

- une photo d'identité au format passeport
- copie du diplôme de CFC
- copie du diplôme de de chef d'équipe (si disponible)

Les inscriptions seront traitées en fonction de leur date d'entrée. Une confirmation de participation sera envoyée après l'échéance d'inscription.

Les cours de formation supérieure organisés par l'Association Polybat donnent droit à des réductions pour les entreprises membre de la CCT toiture et façade. Ces réductions sont validées et remboursées par Enveloppe des Edifices Suisses. Les demandes de remboursement doivent être envoyées avec la facture de la formation, un bulletin de versement pour le remboursement et la preuve de paiement (selon CCT annexe 2, art. 4) à l'adresse suivante : Enveloppe des Edifices Suisses, Lindenstrasse 4, 9240 Uzwil.

Les participants résidant depuis au moins 2 ans dans un canton signataire de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS) peuvent demander un remboursement des frais de cours.